



HAL
open science

Les mobilisations

Christophe Traïni

► **To cite this version:**

Christophe Traïni. Les mobilisations. dans Christophe Roux et Éric Savarese (dir.), Manuel de science politique, Bruxelles, Larcier Eds., 2017. hal-02922393

HAL Id: hal-02922393

<https://hal.science/hal-02922393v1>

Submitted on 26 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 2. Les mobilisations

Les citoyens des régimes démocratiques disposent aujourd'hui de nombreux moyens visant à exprimer des préoccupations négligées par les autorités politiques : manifestations de rue, grèves, *sit in*, pétitions, occupations de bâtiments, désobéissance civile, interpellation des médias, etc. L'ensemble de ces conduites sont à l'origine d'un vaste domaine de recherche auquel la science politique, parmi d'autres disciplines telles l'histoire et la sociologie, a notablement contribué. Une importante littérature s'est intéressée aux comportements politiques qui feront l'objet de ce chapitre (E. Neveu, 1996 ; L. Mathieu, 2004 ; O. Fillieule, L. Mathieu, C. Péchu, 2009 ; E. Agrikoliansky, O. Fillieule, I. Sommier, 2010). On notera, toutefois, que les auteurs n'utilisent pas toujours la même expression afin de les désigner. Si pour beaucoup le terme « mobilisation » paraît le plus approprié, d'autres parleront également « d'action collective », de « mouvements sociaux », de « protestation », voire de « politique du conflit ».

Section 1 – Introduction : un vaste domaine de recherche

Sous-section 1 – Un objet à géométrie variable ?

§ 1. Des questionnements anciens et cumulatifs

La profusion de termes concurrents désignant l'objet de ce chapitre ne doit pas surprendre car elle résulte de l'histoire à la fois ancienne et complexe d'un domaine d'étude qui s'est développé à travers l'affrontement et la succession de paradigmes appréhendant très différemment les phénomènes en question. De fait, loin de proposer une perspective univoque et unifiée de l'étude des mobilisations, les sections qui suivent s'appliqueront plutôt à dégager quelques clés de lecture indispensables pour se repérer dans la diversité des approches.

On notera, par ailleurs, que cette hétérogénéité n'est pas seulement le fait de la différence des points de vue théoriques des auteurs. L'histoire de l'étude des mobilisations, en effet, a également été marquée par l'évolution de jugements de valeurs relatifs à la légitimité des comportements protestataires. Ainsi, au XIX^e siècle, les précurseurs du domaine, à travers la psychologie des foules (voir *infra*, section 2, sous-section 1, § 1), se préoccupaient bien moins d'expliquer que de dénoncer les ressorts des émeutes populaires qu'ils percevaient comme des calamités. Il faudra attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour que des mobilisations, telles l'opposition à la guerre du Vietnam ou le mouvement des droits civiques, incitent des universitaires américains à développer une perspective plus positive et compréhensive des processus qui portent des citoyens à agir ensemble afin de peser sur les décisions politiques de leur gouvernement.

§ 2. Une préoccupation cruciale de la science politique

À travers l'étude dit des « comportements collectifs » (foules, rassemblements, changements culturels, etc.), les sociologues tels Herbert Blumer ont posé, dès 1939, les premiers jalons d'une approche scientifique des mouvements sociaux (D. Cefaï, 2007, 1^{er} partie). Par la suite, la science politique s'intéressera également à cet objet compte tenu des questions centrales qui la préoccupent. L'objet de la discipline, en effet, s'organise autour de deux distinctions analytiques. La première distingue les gouvernants et les gouvernés, c'est-à-dire plus précisément, d'une part les rôles permanents endossés par ceux qui prennent part au système de décision politique, et d'autre part les conduites plus occasionnelles grâce auxquelles les citoyens peuvent se faire entendre des premiers. L'importance de ces conduites citoyennes en régime démocratique a conduit la science politique à les étudier à partir d'une deuxième distinction analytique cruciale. D'une part, en effet, les politistes peuvent s'intéresser à la *participation politique conventionnelle*, c'est-à-dire aux conduites bien intégrées aux règles du jeu politique institutionnel. Parmi ces dernières, le vote et l'appartenance à des organisations partisans qui revendiquent un accès au pouvoir sont à la fois les plus importantes et les plus codifiées (suite à de longs

processus sociohistoriques étudiés par la discipline). D'autre part, la science politique se devait également d'étudier les formes de la *participation politique non conventionnelle* car les gouvernés manifestent souvent le désir de se faire entendre des gouvernants sans nécessairement se soucier des échéances et des enjeux électoraux. Cette participation est dite non conventionnelle dans la mesure où elle se développe en marge du jeu politique institutionnel ou, plus précisément, selon des dynamiques propres et autonomes. Cette autonomie relative est à l'origine du développement d'un domaine d'étude consacré aux mobilisations qui a très utilement complété les connaissances de science politique autrefois bien plus focalisées sur la participation la plus institutionnelle.

Sous-section 2 – La définition de l'objet d'étude

§ 1 – Des critères visant à bien délimiter les observations

D'un point de vue de méthode, ériger un phénomène en objet d'étude exige de préciser les éléments qui le définissent. Cette opération préalable présente deux avantages. D'une part, elle délimite le champ d'observation en distinguant le phénomène étudié des réalités proches avec lesquelles ils ne doivent pas être confondus. Dans le même temps, cette définition de l'objet revient à identifier les questions auxquelles la recherche se propose de répondre. En l'occurrence, étudier des mobilisations revient à s'intéresser à des conduites sociales présentant trois caractéristiques complémentaires.

En tout premier lieu, ces conduites sont *collectives*. Par-là, il faut entendre qu'elles impliquent une multitude d'individus. Certes, cette affirmation pourrait avoir l'air d'un truisme. Pourtant, il est essentiel d'éviter d'envisager cette nature collective comme une évidence. Les fondements des collectifs constituent, bien au contraire, une des questions les plus importantes et complexes de la recherche. D'où résultent les collectifs observés ? Pourquoi et comment de multiples individus convergent vers une action coordonnée ? Les collectifs s'instituent-ils préalablement, pendant ou ultérieurement aux mobilisations ? Comment se structurent-ils plus ou moins durablement ?

En second lieu, les conduites qui sous-tendent les mobilisations se caractérisent par une *orientation vers le changement social*. Les mobilisations, en effet, témoignent généralement de l'existence d'une insatisfaction face à l'ordre présent du monde et d'une volonté de le modifier. Là encore, une telle affirmation, loin de se résumer à un simple constat, doit être entendue comme une invitation à interroger la complexité de chaque cas observé. Quel type de changement est exactement visé par les acteurs qui se mobilisent ? D'où résulte leur tendance à ne pas se satisfaire de l'ordre présent du monde ? Dans quelle mesure, leurs velléités de changements sont-elles effectivement partagées au sein de larges collectifs ?

Enfin, ces conduites se distinguent par leur dimension *conflictuelle*. Les mobilisations, en effet, impliquent une relation d'opposition, d'antagonisme et de confrontation avec un adversaire plus ou moins clairement identifié. Là encore, il convient de refuser de concevoir cet antagonisme comme allant de soi afin de bien interroger les modalités selon lesquelles ils se manifestent. Par ailleurs, il convient de noter que cette dimension conflictuelle invite, plus généralement, à bien prendre la mesure de la nature interactionnelle de l'action collective. Par-là, il faut entendre que les mobilisations ne peuvent être appréhendées isolément, car elles doivent être saisies à travers les relations, aussi bien de coopération que d'antagonisme, qu'elles entretiennent avec les multiples protagonistes de leur environnement (associés, rivaux, professionnels des médias, autorités publiques...). Les relations aux institutions politiques ne constituent ici qu'un type de relation parmi d'autres. Elles revêtent pourtant une importance capitale au regard de la science politique dans la mesure où elles permettent souvent d'articuler l'étude des mobilisations à celle des transformations des régimes politiques (voir chapitre 6 de ce manuel). C'est d'ailleurs bien pourquoi de nombreux travaux d'historiens consacrés aux révolutions politiques ont remarquablement contribué à alimenter l'étude des mobilisations.

§ 2 - Des problématiques distinctes et complémentaires

La simple définition des caractéristiques des mobilisations, appréhendées comme un objet d'étude bien délimité, nous a d'emblée permis d'entrevoir l'enchevêtrement complexe de questions auxquelles la recherche se doit de répondre. De fait, on comprend aisément que la sociologie des mobilisations apparaisse sous les traits d'un ensemble très hétérogène de terrains d'enquête, d'approches et de théories. Toutefois, on s'orientera bien plus aisément dans l'énorme bibliographie qui caractérise ce domaine d'étude dès lors que l'on aura bien noté

que trois grands types de questionnements commandent généralement les travaux des spécialistes. Les trois volets en question constituent des alternatives que certains auteurs s'appliquent souvent à combiner. Quoi qu'il en soit, pour des raisons de commodités didactiques, nous les examinerons successivement dans chacune des sections qui suivent. Faute de place, nous ne pourrions traiter ici de la question des effets des mobilisations en dépit de l'intérêt évident qu'elle revêt aussi bien pour l'étude des mobilisations et des engagements militants que pour d'autres domaines de la science politique (politiques publiques, étude de la socialisation politique).

QUESTIONS CARDINALES		
<p>Pourquoi <i>les mobilisations se déclenchent-elles ?</i> (Voir section 2)</p> <p>Les dispositions que les individus mobilisés doivent à certaines expériences sociales</p> <p>Les évolutions sociologiques marquant le contexte des mobilisations</p>	<p>Comment <i>les mobilisations se déploient-elles ?</i> (Voir section 3)</p> <p>Les procédures et processus mis en œuvre par les entrepreneurs de mobilisation</p>	<p>Quels effets <i>les mobilisations produisent-elles ?</i></p> <p>Les effets sur l'ordre social et les normes valorisées dans les sociétés (les « mouvements sociaux »)</p> <p>Les effets sur les individus qui y participent (les « conséquences biographiques des engagements »)</p> <p>Les effets sur les systèmes de décision politique (analyse de l'élaboration des politiques publiques)</p>

Section 2 – Les théories explicatives du déclenchement des mobilisations

Une des premières préoccupations de l'étude des mobilisations consiste à expliciter les facteurs à l'origine de leur déclenchement. Pourquoi une révolution éclate-t-elle à cette date précise dans tel pays ? Pourquoi la fin des années 1960 est-elle marquée par une multitude de mouvements sociaux ? Pourquoi telle protestation revêt-elle une telle importance dans cette partie de la planète ? Pourquoi tel groupe social tend-il, bien plus facilement que d'autres, à se mobiliser afin de faire entendre une voix contestataire ?

Les réponses apportées à ces questions sont très différentes car l'étude des mobilisations est traversée par une dichotomie qui a marqué l'ensemble des sciences sociales. Pour certains auteurs, les ressorts des mobilisations découlent de dispositions qui caractérisent les individus participants aux mobilisations (sous-section 1). Pour d'autres auteurs, l'ordre social étant primordial, les éléments d'explication du développement des mobilisations doivent plutôt être recherchés du côté de l'évolution des institutions, des normes, des systèmes de relations sociales qui caractérisent les sociétés (sous-section 2).

Sous-section 1 – Une prépondérance attribuée aux propensions individuelles

Un grand nombre d'auteurs se sont appliqués à fonder leurs explications des ressorts des mobilisations en les envisageant comme un dérivé de propensions, de facultés, de besoins, de pulsions, irrémédiablement inscrits dans la nature humaine. Toutefois, la manière de concevoir ces propensions individuelles à l'origine des actions collectives s'avèrent très diverses. Nous présenterons ici, de manière très sommaire, trois conceptions distinctes qui portent des regards très contrastés sur les mobilisations.

§ 1 – Imitation et comportements grégaires

C'est en France, suite aux événements révolutionnaires qui ont marqué le XIX^e siècle, que se manifeste la première tentative d'expliquer les dynamiques à l'origine des mobilisations. De fait, deux précurseurs, Hippolyte Taine et Gabriel Tarde, préparent ce qu'un vulgarisateur, Gustave Le Bon, nommera, à travers le titre d'un ouvrage publié en 1895, *La psychologie des foules*. Ici, les propensions que ces auteurs placent au cœur de leur explication renvoient à des penchants irrésistibles qui inciteraient les hommes rassemblés à s'imiter, autrement dit à faire preuve de comportements grégaires. Par-delà ce qui les sépare, les précurseurs de la

psychologie des foules tendent à décrire les mobilisations sous un jour inquiétant qui reflète l'angoisse des élites du siècle confrontées aux émeutes révolutionnaires qui marquèrent la France (1789, 1830, 1848, 1870). En fait, pour ces auteurs, les foules porteraient inéluctablement les hommes à régresser et à s'entraîner mutuellement vers des comportements relevant de la bêtise et de la sauvagerie infrahumaine. Une fois rassemblés, les hommes agiraient selon une orientation commune et univoque entièrement dictée par un débordement d'émotions incontrôlées. C'est cet irrésistible mécanisme qui permettrait à certains meneurs d'exciter les foules à des fins répréhensibles révélant leur nature sectaire ou délinquante.

Cette vision stéréotypée des mobilisations a fortement marqué les imaginaires des élites politiques et culturelles de la fin du XIX^e siècle (S. Barrow, 1990). Bien qu'elle paraisse aujourd'hui scientifiquement obsolète, il n'est pas rare que cette explication simpliste puisse ressurgir, notamment en contexte autoritaire, sous la plume de commentateurs visant à stigmatiser, voire à criminaliser, les citoyens rassemblés afin de faire entendre des protestations.

§ 2 – Frustration relative et protestation

La publication, en 1970, de l'ouvrage de Ted Gurr, *Why Men Rebel ?*, constitue une étape importante de l'étude véritablement scientifique des mobilisations. La propension individuelle que cet auteur retient comme déterminante pour expliquer le déclenchement des mobilisations repose ici sur les réactions inéluctables que produit la *frustration*. Par-là, il faut entendre le potentiel de mécontentement et de violence qui résulte d'une satisfaction attendue et finalement déçue. Ted Gurr envisage toutefois la frustration dans une perspective sociologique et évolutive. Il préfère d'ailleurs parler de *frustration relative* afin d'attirer l'attention sur la nécessité d'interroger les évolutions sociologiques à l'origine des décalages que les individus perçoivent entre les aspirations qu'ils ont appris à percevoir comme légitimes, et la possibilité d'effectivement les satisfaire. Ainsi, à partir d'exemples empiriques comme la révolution française ou russe, Ted Gurr propose d'expliquer les révoltes des citoyens en les rapportant à trois modèles de déséquilibre entre les attentes et les satisfactions : la frustration du déclin (le niveau d'exigence reste constant tandis que les possibilités de satisfaction déclinent), la frustration des aspirations montantes (l'accroissement des attentes est suivie d'une période où la possibilité de les satisfaire stagne), et enfin la frustration progressive (les exigences augmentent alors même que diminue brusquement la possibilité de les satisfaire).

L'auteur a le mérite de s'appuyer sur un principe méthodologique auquel les chercheurs restent encore aujourd'hui attachés : à savoir la nécessité de bien saisir les dimensions évolutives des mobilisations à travers une analyse séquentielle interrogeant l'articulation entre différentes phases successives. Cependant, les travaux ultérieurs mettront à jour les limites de son approche. L'analyse de l'action collective se limite ici à repérer des franchissements de seuils significatifs de frustration. Les mobilisations sont pensées sur le mode d'éruption colérique comme si l'action protestataire n'était que le résultat de la somme des colères individuelles. Le passage des frustrations individuelles au mécontentement des groupes mobilisés est pensé ici comme allant de soi. Or, comme le souligneront des auteurs plus tardifs, la simultanéité de frustrations individuelles ne se transforme jamais automatiquement en action collective. Les mobilisations ne découlent pas mécaniquement de mécontentements : encore faut-il que les motifs d'insatisfactions donnent lieu à l'invention et à la diffusion d'un langage de référence commun (voir *infra*, section 3, sous-section 1, § 2).

§ 3 – Visées utilitaires et action collective

La publication, en 1966, du livre de Mancur Olson, *La logique de l'action collective*, constitue également une étape essentielle. La propension individuelle permettant d'expliquer le développement des mobilisations est directement empruntée à la science économique puisqu'il s'agit de l'inclination naturelle qui pousserait les hommes à tenter d'optimiser leurs utilités. L'importation de cet axiome dans le domaine de l'étude des mobilisations est à l'origine du fameux « paradoxe d'Olson ». Celui-ci, consiste à souligner à quel point l'action n'a rien d'inéluctable car même s'il est dans l'intérêt des individus de s'associer pour obtenir un bien profitant à tous, ils ne le feront pas la plupart du temps. Pourquoi ? Car chaque individu sera tenté d'adopter l'option optimale : à savoir la stratégie dite du « ticket gratuit ou du « passager clandestin » (*free rider*), permettant de tirer un maximum de profit à un moindre coût. En d'autres termes, des individus rationnels sont naturellement portés à préférer, non pas l'engagement, mais plutôt la tentative de compter sur l'action des autres

pour bénéficier d'un bien collectif qui profitera à tous. Par là même, seules des conditions spécifiques, qu'il convient d'étudier, peuvent permettre à une action collective de se développer. Mancur Olson souligne, plus particulièrement, l'importance des *incitations sélectives*, sous leurs formes positives (récompenses) ou négatives (sanctions), autrement dit des bénéfices distincts du but collectif et susceptibles de convaincre les individus de l'utilité de leur engagement.

Ainsi, l'ouvrage d'Olson fraye la voie au paradigme de la *mobilisation des ressources*. Selon ses promoteurs, l'accumulation de mécontentements, les manœuvres des meneurs, l'affirmation d'idéologie révolutionnaire, ne constituent pas des conditions suffisantes à l'action collective. En vérité, le développement des mobilisations dépend de l'organisation d'une action consistant à accumuler des ressources qui sont ensuite injectées dans une mobilisation afin de faire baisser les coûts des participations individuelles. Ce paradigme conduira les chercheurs à être bien plus attentifs à l'importance des pratiques et processus se développant à l'intérieur des organisations militantes (voir *infra* section 3, sous-section 2).

Par-delà ce seul apport, l'influence de l'œuvre d'Olson s'est manifestée à travers des prolongements multiples, distincts et parfois inattendus. En France, par exemple, l'utilitarisme de l'économiste américain a pu être combiné à la sociologie de Pierre Bourdieu à travers une perspective visant à interroger les différentes formes de *rétribution du militantisme* (D. Gaxie, 2005). Dans cette optique, trois principes complémentaires ont inspiré bon nombre de travaux ultérieurs. Premièrement, il convient d'identifier, par-delà les mots d'ordre d'unité autour d'une cause commune, les divers mobiles personnels et exclusifs qui sous-tendent l'engagement des individus dans une mobilisation collective. Deuxièmement, il existe au sein des groupes mobilisés des dynamiques internes de différenciation et de distinction qu'il importe de prendre en compte. Troisièmement, il n'est pas possible de traiter les groupes mobilisés comme un tout homogène, travaillé par un seul et même mécontentement car les individus qui les composent « ne sont pas là pour les mêmes raisons (...), ils ne participent pas à la même course ». (M. Offerlé, 1997, p. 44). On trouvera une illustration de cette perspective dans la manière donc Guillaume Sainteny analyse les rétributions très différentes que les dirigeants des premières organisations écologistes tirent de leur engagement en fonction de leur trajectoire sociale préalable. Les scientifiques, naturalistes de formation, tirent parti de la politisation des enjeux environnementaux et trouvent dans l'écologie politique un débouché plus valorisant que ceux offerts par le monde académique. De leur côté, d'anciens militants de l'extrême gauche trouvent dans l'écologie politique des perspectives de rétributions supérieures à celles offertes par les groupuscules politiques déclinant dont ils proviennent (G. Sainteny, 1999).

Sous-section 2 – Les effets de la structuration de l'ordre social

Pour un certain nombre d'auteurs, l'explication du déclenchement des mobilisations doit plutôt être cherchée du côté des propriétés et structures qui caractérisent les sociétés au sein desquelles elles se déploient. Là-encore, cet axiome relativement simple, emprunté à la sociologie, a donné lieu à de multiples perspectives car les auteurs peuvent analyser les processus de structuration des relations sociales à des échelles très variables.

§ 1 – Infrastructure économique et conflits de classe

Selon la thèse du matérialisme historique de Karl Marx, les lois de l'histoire des sociétés dépendent de l'évolution des conditions matérielles d'existence des hommes. L'intelligibilité des événements qui bouleversent l'ordre social et politique ne peut dépendre de l'observation de leur *superstructure*, c'est-à-dire de leurs idéologies, de leurs conceptions de la morale et de la politique. En dernière instance, un autre niveau d'analyse s'avère toujours plus déterminant : à savoir l'*infrastructure* qui repose sur deux éléments. D'une part, l'état des forces productives, c'est à dire l'ensemble des moyens techniques indispensables à l'activité économique. D'autre part, les rapports de production, autrement dit les relations sociales conflictuelles qui lient les hommes du fait de leur rapport différentiel aux forces productives. Ainsi, dans le système capitaliste, le fait de détenir ou non les moyens de production induit l'appartenance à l'une des deux classes en conflit : les propriétaires du capital ou le prolétariat condamné à vendre sa force de travail aux premiers. Pour Karl Marx et Engels, l'histoire politique n'est que le reflet des luttes entre les classes qui résultent de l'évolution de l'infrastructure économique.

Ce cadre théorique a influencé un grand nombre d'études historiques traitant de mobilisations. On peut citer, par exemple, l'excellent ouvrage *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie* où Barrington

Moore rend compte des mobilisations révolutionnaires en France, et de leur absence d'équivalent en Angleterre, en les rapportant à l'histoire des alliances de classes entre aristocratie, paysannerie et bourgeoisie montante (B. Moore, 1979). Par ailleurs, l'historicisme de Karl Marx a également influencé le courant dit de l'étude des « nouveaux mouvements sociaux » qui, autour d'auteurs tels Alain Touraine ou Alberto Melucci, s'est efforcé de rendre compte des mobilisations qui se développèrent à partir du milieu des années 1960 (droits des noirs américains, féminisme, régionalisme, pacifisme, écologie, étudiants...). Selon Hanspeter Kriesi, par exemple, l'ensemble de ces mobilisations manifestent un souci d'autonomie et de contrôle des décisions politiques qui résulte des caractéristiques nouvelles des sociétés postindustrielles. L'évolution de l'infrastructure économique serait à l'origine d'un clivage au sein même de la nouvelle classe moyenne qui, depuis la seconde guerre mondiale, s'est développée entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Jusqu'à présent les mobilisations se structuraient autour des conflits relatifs à la détention des moyens de productions. Les « nouveaux mouvements sociaux » de la seconde moitié du XX^e siècle, pour leur part, se donnent pour enjeux la question du contrôle et de l'autonomie. De fait, ils paraissent animés, non pas par l'ensemble de la classe moyenne, mais par l'une de ses composantes, les *spécialistes socioculturels* qui, à la différence des technocrates et managers, éprouveraient l'impression de ne pas être suffisamment maîtres de leur destin (Kriesi, 1989)

TYPE D'INFRASTRUCTURE	<i>Sociétés industrielles</i>		<i>Sociétés postindustrielles</i>	
ENJEUX DES CONFLITS	<i>Détention des moyens de production</i>		<i>Détention des moyens de contrôle</i>	
CLIVAGES A L'ORIGINE DES MOBILISATIONS	<i>Patronat</i>	<i>Mouvement ouvrier</i>	<i>Classes moyennes</i>	
			<i>Technocrates et managers</i>	<i>Spécialistes socioculturels</i>

§ 2 - L'influence des groupes d'appartenance

Le livre d'Anthony Oberschall, *Social Conflict and Social Movements*, publié en 1973, est un autre classique de l'étude des mobilisations. Bien que relevant du courant de la mobilisation des ressources, l'auteur se distingue des prémisses théoriques utilitaristes préconisées par Mancur Olson (voir *supra*, section 2, sous-section 1, § 3)). Selon Oberschall, en effet, les individus, loin de pouvoir être assimilés à des producteurs économiques isolés dans une situation de marché, appartiennent à des collectivités dont les caractéristiques pèsent considérablement sur les mobilisations dans lesquelles ils s'engagent. Autant dire que l'action collective se déploie, non pas sur la base d'engagements individuels, mais à partir d'engagements de groupes préexistants (notion de « *block recruitment* »). Par conséquent, vouloir rendre compte du développement des mobilisations implique d'examiner la structuration des groupes et les modes de solidarité qui les caractérisent. Dans cette optique, Anthony Oberschall a forgé une typologie distinguant six types de situations en fonction de l'organisation et du rapport au pouvoir des groupes à l'origine des mobilisations. Bien que les limites de cette typologie aient été depuis souvent sujet à discussion, l'approche préconisée a eu le mérite d'attirer l'attention sur un principe de méthode dont la pertinence est aujourd'hui largement reconnue. Selon ce principe, toute enquête devrait se préoccuper d'identifier la manière dont les mobilisations dépendent de relations sociales préalablement structurées et plus ou moins bien organisées. Dans cette optique, le chercheur doit pouvoir rendre compte des propriétés des groupes effectivement mobilisés, c'est-à-dire, par exemple, de leur étendue ; de l'intensité des liens de solidarité qui s'y manifestent ; du sentiment identitaire qu'ils exaltent (distinction « Nous » interne *versus* « Eux » externe) ; ou bien encore de leurs ressources matérielles, organisationnelles et budgétaires ; sans oublier bien sûr les relations qu'ils entretiennent habituellement avec d'autres groupes (associés, détracteurs, professionnels de l'information, élus et fonctionnaires...).

§ 3 - L'impact des institutions spécifiquement politiques

Si un grand nombre d'auteurs ont pu longtemps négliger la variable politique, d'autres, en revanche, ont fondé leur explication du déclenchement des mobilisations sur l'analyse des interactions qui lient ces dernières aux autorités politiques. Dans un article, publié en 1973, Peter Eisinger propose ainsi une étude comparative des formes et de l'ampleur de la contestation noire dans 43 villes américaines. L'analyse l'amène à conclure que les

formes diverses prises par la contestation dépendent des caractéristiques de l'environnement politique local. Dans le même ordre d'idée, Herbert Kitschelt examine comment les caractéristiques des systèmes politiques se répercutent sur les stratégies et l'impact des mobilisations anti-nucléaires dans quatre démocraties : Allemagne, Etats-Unis, France, Suède (H. Kitschelt, 1986). Bien d'autres auteurs s'appliqueront à expliciter plus encore dans quelle mesure les propriétés et les trajectoires des mobilisations dépendent des ouvertures, points faibles, obstacles et ressources du système politique lui-même (ce qui sera bientôt qualifié de « structure des opportunités politiques »).

À ce propos, on notera l'importance des travaux de Doug McAdam qui examine le développement des mobilisations des noirs américains en s'attachant aux coups tactiques déployés par les promoteurs des droits civiques, leurs adversaires sudistes mais encore le gouvernement fédéral (D. McAdam, 1982). Dans cette perspective, le devenir des mobilisations apparaît bien lié aux modalités selon lesquelles le système politique répond aux enjeux qui résultent du développement de contestation sur son territoire.

Cette approche a porté les auteurs, parfois de manière excessive, à accorder un pouvoir explicatif prépondérant aux événements protestataires qui manifestent ouvertement une opposition publique aux autorités politiques (O. Fillieule, 2007). Quoi qu'il en soit, les travaux accumulés durant plusieurs années, mais encore les controverses que ces derniers ont soulevé, ont conduit Charles Tilly et Sidney Tarrow à proposer une synthèse visant à orienter la recherche focalisée sur les interactions entre action collective et institutions politiques : la « politique du conflit » (*contentious politics*). Au croisement de la sociologie des mobilisations et de l'étude des évolutions des régimes politiques, « la politique du conflit est faite d'interactions au cours desquelles des acteurs élèvent des revendications touchant aux intérêts d'autres acteurs, ce qui conduit à la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés et au cours desquelles l'État se trouve impliqué (soit en tant que destinataire de la revendication, soit comme instigateur, soit comme tierce partie) » (C. Tilly, S. Tarrow 2008, p. 20).

Section 3 – Analyser les modes d'action des entrepreneurs de mobilisation

L'étude des mobilisations ne se résume pas exclusivement à identifier les facteurs, les circonstances et les contextes qui favorisent leurs déclenchement à tel moment au sein de telles populations. Un grand nombre de travaux se sont également attachés à examiner *comment* procèdent les « entrepreneurs de mobilisations ». L'expression « entrepreneurs de mobilisation » — que l'on doit au courant de la mobilisation des ressources — vise précisément à récuser l'idée selon laquelle la recherche pourrait se limiter à identifier des inéluctables facteurs de déclenchement des mouvements de protestation. Les enquêtes doivent, au contraire, se préoccuper de rendre compte de l'importance du travail contingent qui consiste à dénoncer un problème social et à susciter une action collective. Ce travail s'apparente bien à une *entreprise*, c'est-à-dire un faisceau d'activités qui nécessite, non seulement des moyens et des stratégies appropriés, mais encore des efforts continus et qui, par ailleurs, peut tout aussi bien aboutir qu'échouer.

Sous-section 1 – L'approche pragmatique des pratiques contestataires

L'approche pragmatique considère que, comme toute activité ordonnée à un but, l'action collective autour de revendications communes implique que des acteurs fassent preuve de savoir-faire et de compétences obéissant à un certain nombre de régularités. En s'attachant à décrire ces compétences, leurs modes d'acquisition et les épreuves qu'elles permettent de remporter, un grand nombre de travaux ont démontré à quel point l'organisation des mobilisations pouvait être envisagée aujourd'hui comme un domaine d'activité spécifique.

§ 1 – Un large répertoire d'action collective

« Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés [...]. Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plutôt à celui de la *commedia dell'arte* ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique » (C. Tilly, 1986, p. 541). À travers cette image empruntée aux pratiques artistiques, Charles Tilly invite les chercheurs à examiner la manière dont les entrepreneurs de mobilisation composent leur performance en empruntant un ou plusieurs éléments à un « répertoire d'action collective » qui s'est préalablement constitué au cours de l'histoire opposant les groupes contestataires et les

autorités publiques de leur pays. Pour Tilly, le choix des moyens d'action au sein du répertoire repose sur des évaluations tactiques, bonnes ou mauvaises, de leurs avantages respectifs.

Les 12 volumes de la collection « Contester », publiés depuis 2008 par les Presses de Science Po, rendent remarquablement compte de l'étendue des pratiques qui constituent le répertoire d'action sur lequel les entrepreneurs de mobilisations peuvent désormais compter. Un ensemble important de ces pratiques — à l'instar de la manifestation de rue ou de la pétition — s'appliquent à faire valoir *l'importance du nombre des soutiens* dont les entrepreneurs de cause peuvent se réclamer. Plusieurs travaux ont ainsi examiné la genèse et la diffusion sociale d'un véritable « savoir-manifester » (O. Fillieule, D. Tartakowsky, 2008). Celui-ci exige que les organisateurs des manifestations maîtrisent les enjeux qui dépendent de leurs interactions, non seulement avec les forces de l'ordre, mais encore avec les professionnels de l'information (P. Champagne, 1984 ; D. Marchetti, 1998). D'une manière générale, *l'enrôlement des médias* constitue un enjeu crucial car le succès des mobilisations est souvent conditionné par la teneur de leur couverture médiatique (E. Neveu, 1999 ; D. Wisler, 1999). Afin de rallier le plus grand nombre possible à leur cause, il n'est pas rare que les entrepreneurs de cause déploient des *dispositifs de sensibilisation* visant à susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à soutenir la cause défendue (C. Traïni, 2009). Le caractère équivoque des émotions sollicitées, en effet, permet d'interpeller et de rallier de larges publics de soutiens hétérogènes que cela soit, par exemple, à travers des happenings destinés à la presse, des zaps visant à troubler des événements publics (C. Broqua, O. Fillieule, 2009), ou bien encore des mutilations ou des grèves de la faim (J. Siméant, 2009). Toutefois, ces pratiques d'un prosélytisme fondé sur la *mise à l'épreuve des émotions* du public peuvent également susciter des réactions négatives qui desservent le succès de la mobilisation. Et ce d'autant plus que les institutions étatiques légale-rationnelles tendent généralement à privilégier les revendications reposant plutôt sur la *formalisation d'expertise*. La capacité à faire valoir des connaissances spécialisées qui échappent aux profanes, en effet, constitue l'une des aptitudes les plus utiles aux entreprises de mobilisation : diagnostics relatifs aux atteintes à l'environnement, aux risques sanitaires pesant sur les populations, aux maladies professionnelles liées aux substances toxiques ou au harcèlement moral des cadres, etc... On notera qu'un grand nombre de travaux ont plus particulièrement analysé l'importance stratégique que pouvait revêtir les usages contestataires de cette expertise spécifique que constitue la maîtrise du droit (E. Agrikoliansky, 2003 ; L. Israël, 2009).

§ 2- Cadrage et luttes de signification

Les explications centrées sur les dispositions individuelles ou sur la structuration du social, examinées à la section précédente, ont laissé dans l'ombre les dimensions subjectives de l'action collective, c'est-à-dire les représentations, les visions du monde, de ceux qui y participent. Un certain nombre d'auteurs se sont appliqué à lever cette tâche aveugle en interrogeant ce que le devenir des mobilisations doit au fait que leurs promoteurs s'engage dans un intense travail de construction de significations. Savoir dénoncer une situation problématique, proposer des solutions probantes, faire valoir les principes supérieurs qui appellent une action collective constituent autant de compétences que les entrepreneurs de mobilisations se doivent de maîtriser. William Gamson, Bruce Fireman et Steven Rytina, dans *Encounters with Unjust Authority* (1982), sont parmi les premiers à se pencher sur la façon dont un sentiment d'injustice prend forme au sein d'un collectif. Ils observent, au sein de petits groupes, les étapes qui mènent les individus à réinterpréter, à l'aune d'un « cadre d'injustice », les situations auxquelles ils sont confrontés. C'est ce cadre interprétatif, qui émerge progressivement au fil des discussions, qui porte les individus à dénoncer l'état présent des choses et, plus encore à enclencher une action collective visant à défier les autorités. D'autres chercheurs, menés par Robert Benford et David Snow (1986), analyseront le travail *d'alignement de cadres* à travers lequel les entrepreneurs de mobilisation s'appliquent à faire coïncider les objectifs de leur organisation militante et les préoccupations des publics qu'ils s'efforcent de recruter. Reprise par de nombreux auteurs, cette perspective sera malheureusement trop souvent réduite à une simple analyse des discours proférés par les leaders des organisations (L. Mathieu, 2002). Les promoteurs de la « *frame analysis* » ont heureusement préconisé une approche plus exigeante consistant à examiner la manière dont les opérations de cadrage s'insèrent dans des configurations d'acteurs clairement délimitées. Dans cette optique, les opérations de recadrage et de contre-cadrage participent à la modulation des modes d'action et à la dynamique d'échange de coups entre protagonistes qui s'efforcent de peser sur l'issue du conflit qui les oppose (R. Benford, S. Hunt, 2001). Par là même, l'observation ne peut plus dissocier la production de discours des modes d'action dont les acteurs mobilisés s'emparent successivement pour répondre au cadrage de leurs

adversaires. À titre d'exemple, on pourra se reporter à la manière dont les interactions et l'évolution du rapport de force entre le gouvernement, le syndicat du patronat et le mouvement des Intermittents du spectacle conduisent ces derniers à justifier leur combat à travers trois cadrages bien distincts : registre professionnel, artistique ou de la précarité (L. Sinigaglia, 2012).

Sous-section 2 – L'organisation de l'action collective

Le terme organisation désigne le « processus par lequel des acteurs d'un champ d'action construisent et stabilisent une structure permettant d'assurer un minimum d'ordre et de régularité à leurs interactions et, partant, le minimum de coopération nécessaire pour l'accomplissement de buts communs » (E. Friedberg, 2004, p. 171). Par là même, il était inévitable que les spécialistes de l'étude des mobilisations s'interrogent sur la manière dont les propriétés des processus d'organisation pèsent sur le devenir des mobilisations.

§ 1 – L'organisation, auxiliaire ou obstacle à la mobilisation ?

Dans quelle mesure l'organisation favorise-t-elle la probabilité pour un groupe mobilisé de faire valoir ses revendications ? En dépit de sa simplicité apparente, cette question a alimenté une controverse récurrente aussi bien parmi les spécialistes de l'étude des mobilisations qu'au sein des milieux militants. Dès 1902, Lénine, dans son ouvrage *Que faire ?*, affirmait la nécessité d'une organisation de militants professionnels, « l'avant-garde éclairée », chargée de conduire le processus révolutionnaire communiste à bon terme. Le culte de l'organisation dans la tradition marxiste-léniniste découle de la conviction qu'elle produit des effets positifs, non seulement sur les individus (en favorisant leur prise de conscience), mais encore sur l'issue de l'action collective (l'État bourgeois ne sera plus en mesure de s'opposer à une classe ouvrière bien organisée). Cette hypothèse selon laquelle l'organisation des actions collectives s'avère déterminante dans leur capacité à faire valoir leurs revendications a été testée ultérieurement par des travaux bien éloignés de la posture prescriptive de la tradition marxiste-léniniste. En 1975, dans *The Strategy of Social Protest*, William Gamson s'applique à évaluer les effets de la variable organisationnelle sur 53 mobilisations s'étant développées aux Etats-Unis entre 1800 et 1945. L'analyse du chercheur américain atteste que les mobilisations les mieux organisées (disposant de statuts, de fichiers des adhérents, d'organigrammes hiérarchiques, etc...) parviennent bien plus souvent à faire aboutir leurs revendications. En dépit de l'évidence apparente de ce constat, il convient de noter que d'autres auteurs ont fortement récusé cette thèse de l'utilité tactique de l'organisation. Loin de servir les intérêts des populations mobilisées, l'organisation serait, au contraire, tactiquement contre-productive dans la mesure où elle favoriserait avant tout l'émergence de porte-paroles. Ces derniers tendraient inéluctablement à se préoccuper bien plus de leur carrière professionnelle au sein de l'organisation que des enjeux à l'origine de la mobilisation. L'observation de cette « loi d'airain de l'oligarchie », théorisée dès 1914 par Roberto Michels, se retrouve dans des textes bien plus récents de la sociologie des mobilisations (P. Bourdieu, 2001 ; F. Piven, R. Cloward, 1977).

§ 2 – Organisation et (re)définition des objectifs des mobilisations

Une autre question de recherche consiste à se demander dans quelle mesure les processus d'organisation orientent, voire modifient, les objectifs de l'action collective ? À ce propos, on pourra se référer à la typologie élaborée par Hanspeter Kriesi (1993). Cette dernière est construite à partir de deux critères permettant d'ordonner les traits distinctifs pertinents. Le premier critère distingue les cas observés en fonction du degré de participation à l'organisation qui peut aller de l'investissement direct des sympathisants à une simple délégation à des mandataires chargés d'atteindre les objectifs communs. Le second critère distingue les actions collectives en fonction de la cible prioritaire des activités de l'organisation. Si dans certains cas, il peut s'agir ainsi de tenter d'influencer les autorités publiques, dans d'autres l'action collective peut plutôt être orientée vers les adhérents ou les usagers. Ce dernier type d'orientation peut se manifester à travers l'organisation d'activités relevant du *self-help*, c'est à dire qu'elles donnent aux participants l'occasion de se retrouver afin de se soutenir mutuellement face aux épreuves à l'origine de leur mobilisation : groupes de personnes victimes de la violence domestique, de discrimination à l'embauche, de racisme caractérisé, de substances toxiques, de catastrophes naturelles ou de terrorisme, etc... Une autre type d'organisation peut offrir aux sympathisants de la cause des

biens et des services parfois même sous une forme commerciale : conseils juridiques, expertises médicales, mutuelles d'assurance, coopératives d'achat, centres de vacance, etc...

	Organisations orientées vers les autorités	Organisations orientées vers les adhérents /clients
Les participants délèguent à des mandataires la conduite de l'organisation	REPRESENTATION POLITIQUE Partis, groupes d'intérêt	SERVICES
L'organisation exige un engagement fort des participants	MOBILISATION Organisations de la contestation	SELF-HELP Sociabilités de soutien

L'utilité de cette typologie résulte du fait que, le plus souvent, les mobilisations observées relèvent — simultanément ou successivement — de plusieurs des types distingués. De fait, elle permet de bien saisir le caractère équivoque, et les formes plurielles de rapport à la cause, qui peuvent parfois se manifester au sein d'une seule et même action collective. Ainsi, par exemple, les adhérents qui convergent au sein des associations de victimes du Distilbène® ou des maladies professionnelles liées aux pesticides y trouvent des satisfactions très variables (C. Salaris, 2015). Pour certains, le collectif constitué par des personnes affectées par une maladie commune offre un soutien permettant de sortir d'un pénible isolement. Pour d'autres, faisant preuve d'un rapport bien plus distant à la cause, l'organisation offre des services très appréciables en matière d'information médicales, juridiques ou administratives. Enfin, certains envisagerons plutôt l'organisation comme le meilleur moyen de faire valoir des griefs collectifs et de dénoncer un scandale sanitaire appelant une réponse politique.

En outre, la typologie de Kriesi est également utile afin d'analyser la *trajectoire organisationnelle* qui caractérise telle ou telle autre mobilisation (pour le dire trivialement, l'observateur notera alors un glissement d'une case du tableau à une autre). Ainsi, une mobilisation qui, dans un premier temps, reposait exclusivement sur l'investissement direct de ses participants peut progressivement être marquée par un processus d'institutionnalisation croissante. L'organisation implique alors une division du travail et une répartition de rôles de plus en plus spécialisés afin d'atteindre ses objectifs (offrir des services à ses adhérents ou influencer les décisions politiques). Certains auteurs ont pu ainsi plus particulièrement examiner dans quelle mesure les processus d'organisation pouvaient soumettre les mobilisations à une logique d'entreprise proche d'autres secteurs économiques. Loin de se réduire aux seuls soutiens apportés par des bénévoles, en effet, le développement des mobilisations peut dépendre « d'organisations professionnelles de mouvement social » qui conduisent certains de ses membres, non seulement à se doter de compétences spécialisées, mais encore à en vivre grâce à une rémunération financière (J. McCarthy, M. Zald, 1977). Cette logique de spécialisation se manifeste aujourd'hui plus particulièrement à travers la diffusion internationale des pratiques dites du « plaidoyer » (*advocacy*) (E. Ollion, J. Siméant, 2015).

§3- Le façonnage sélectif des militants

Une troisième question de recherche consiste à examiner la manière dont l'organisation des mobilisations contribue au façonnage et à la sélection de leurs militants. Bon nombre d'enquêtes empiriques, en effet, ont constaté à quel point certains profils de sympathisants étaient encouragés à s'investir, ou au contraire incités à s'éloigner, du collectif militant. Comment ? À travers la valorisation d'attitudes, d'aptitudes et de qualifications auxquelles les uns et les autres ont plus ou moins du mal à s'ajuster. « En valorisant ou en sollicitant certaines dispositions et en en disqualifiant d'autres, les groupes militants produisent souvent sans le vouloir, la relative homogénéité sociale de leurs effectifs et induisent une exclusion des postulants trop différents » (L. Mathieu, 2012, p. 214). Ainsi, au sein des associations de lutte contre le SIDA, la présence croissante des séropositifs est à l'origine du désengagement progressif de ceux qui initialement s'étaient ralliés à ces organisations afin de lutter contre l'homophobie (C. Broqua, O. Fillieule, 2005). De même, dans les années 1970, les hommes présents au sein des organisations féministes sont incités à s'éloigner des collectifs militants du fait de mots d'ordre dénonçant, non plus seulement des législations défailantes, mais bel et bien les dominations masculines les plus insidieuses. Les hommes ont alors parfois du mal à s'ajuster aux comportements que les nouvelles normes visées par les organisations féministes exigent d'eux : débusquer les moindres traces de

la suprématie masculine et reconnaître ainsi la banalité des préjugés subis par les femmes (A. Jacquemart, 2012).

Examiner au cas par cas les modalités de ce « façonnage organisationnel des militants » (J. Siméant, F. Sawicki, 2009) revient à prendre la mesure d'un fait essentiel : à savoir que les organisations militantes sont des sociabilités hétérogènes composées de cohortes militantes successives, et en constante évolution, compte tenu de l'incessant chassé-croisé de ceux qui entrent, ceux qui restent et ceux qui sortent. Trop souvent les organisations militantes — « Greenpeace », « Les restaurants du cœur », la « Société protectrice des animaux », etc... — sont décrits comme des blocs monolithiques dotés d'une identité immuable qui ne résiste pas à une analyse fine de l'incessant *turn over* de ses effectifs. « L'organisation, au moment où on l'observe, n'est donc rien d'autre que le résultat d'un équilibre ponctuel résultant de la coexistence d'individus dont la présence n'est redevable ni des mêmes déterminants individuels ni des mêmes contextes » (O. Fillieule, N. Mayer, 2001, p. 21). Ainsi, en France, la figure tutélaire de l'Abbé Pierre, et l'acte fondateur de son cri d'alarme lors de l'hiver 1954, pourrait laisser penser qu'Emmaüs constitue une organisation extrêmement stable dans les décennies ultérieures. Pourtant, l'organisation a connu de profonds renouvellements de sa base militante. Si, jusqu'aux années 1970, pratiquement tous les militants sont issus du catholicisme, les non-croyants augmentent considérablement dans les années 1980 au point de pouvoir parvenir à la direction dans les années 1990 (A. Brodiez, 2009).

Bibliographie

AGRIKOLIANSKY, E. , « Usages choisis du droit : le service juridique de la ligue des droits de l'homme (1970-1990). Entre politique et raison humanitaire », *Sociétés contemporaines*, 2003/4, n° 52, pp. 61 - 84.

AGRIKOLIANSKY, E., FILLIEULE, O., SOMMIER , I, *Penser les mouvements sociaux, Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

BARROWS, S., *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1990.

BENFORD, R., HUNT, S., « Cadrages en conflit. Mouvement sociaux et problèmes sociaux », in Cefaï, D., Trom, D., (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001, pp. 163-194.

BOURDIEU, P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

BROQUA C., FILLIEULE, O., « Act Up ou les raisons de la colère », in Traïni C. (dir.). *Emotions... mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 141-167.

BROQUA C., FILLIEULE, O., 2005 « La défection dans deux associations de lutte contre le sida : Act Up et AIDES », in O. Fillieule (dir.). *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, pp. 189-228.

BRODIEZ, A., « Entre social et humanitaire : générations militantes à Emmaüs (1949-2009) », *Le Mouvement Social*, n°227/2, 2009, pp85-100.

CEFAÏ, D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007.

CHAMPAGNE, P., « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 52-1, 1984, pp. 19-41.

EISINGER, P.K., "The Conditions of Protest Behavior in American Cities", *The American Political Science Review*, vol. 67/1, 1973, pp. 11-28

FILLIEULE, O., « On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires », in P. Favre, O. Fillieule, Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions représentations*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 215-240.

FILLIEULE, O., TARTAKOWSKY, D., *La Manifestation*, Paris, Presses de Science Po, collection, "Contester", 2008.

- FILLIEULE, O., MATHIEU, L., PECHU, C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- FRIEDBERG, E., « Organisation et mobilisation collective », in SOULET, M., (dir.), *Agir en société. Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2004.
- GAMSON, W., FIREMAN, B., RYTINA, S., *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, Dorsey Press, 1982.
- GAXIE, D., « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Swiss Political Science Review*, 11 (1), 2005.
- ISRAËL, L., *L'arme du droit*, Paris, Presses de Sciences Po, collection "Contester", 2009.
- JACQUEMART, A., « Du registre humaniste au registre identitaire. La recomposition du militantisme féministe masculin dans les années 1970 », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 2012, pp. 65-83.
- KITSCHOLT, H., "Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies", *British Journal of Political Science*, vol. 16/1, 1986, pp. 57-85.
- KRIESI, H., "New Social Movements and the New Class in the Netherlands", *The American Journal of Sociology*, Vol. 94/5, 1989, pp. 1078-1116.
- KRIESI, H., « Sviluppo organizzativo dei nuovi movimenti sociali e contesto politico », *Rivista italiana di scienza politica*, XXIII, n° 1, 1993, pp. 67-117.
- MCADAM, D., *Political Process and the Development of Black Insurgency*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.
- MCCARTHY J., ZALD M., "Resource Mobilization and Social Movements: A partial Theory", *American Journal of Sociology*, vol. 82, n°6, 1977, pp. 1212-1241.
- MARCHETTI, D., « Les conditions de réussite d'une mobilisation médiatique et ses limites : l'exemple d'Act Up », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, P.U.F, 1998, pp. 277-297.
- MATHIEU, L., « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°1, 2002, pp. 75-100.
- MATHIEU, L., *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, coll. La Discorde, 2004.
- MATHIEU, L., *L'espace des mouvements sociaux*, Éditions du Croquant, 2012.
- MAYER, N., FILLIEULE, O., « Introduction. Devenirs militants », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1-2, 2001, pp. 19-25.
- MOORE, B., *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, Maspero, 1969.
- NEVEU, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.
- NEVEU, E., « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, vol. 17, n° 98, 1999, pp. 17-85.
- OFFERLE, M., *Les partis politiques*, Paris, P.U.F, « Que sais-je ? », 3^e édition, 1997.
- OLLION, E., SIMEANT, J., (dir.), « Politiques du plaidoyer », *Critique internationale*, n° 67, 2015.
- PIVEN, F., CLOWARD, R., *Poor People's Movements: Why They Succeed, How They Fail*, New York, Pantheon Books, 1977.
- SAWICKI, F., SIMEANT, J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, vol. 51, n° 1, p. 97-125.
- SAINTENY, G., « Logiques d'engagements et logiques de rétribution au sein de l'écologisme français », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CVI, 1999, pp. 175-200.
- SALARIS, C., *Mobilisation en souffrance. Analyse comparative de deux problèmes de santé publique*, thèse de science politique de l'IEP de Bordeaux, soutenue le 3 décembre 2015.

- SINIGAGLIA, J., *Le paradoxe des intermittents du spectacle. De l'art de retourner les obstacles à l'action collective (2003-2006)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2012.
- SIMEANT, J., *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, collection "Contester", 2009.
- SNOW, D., ROCHFORD, B., WORDEN, S., BENFORD, R., "Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation", *American Sociological Review*, vol. 51/4, 1986, pp. 464-481.
- TILLY, C., *La France conteste*, Paris, Fayard, 1986.
- TILLY, C., TARROW, S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- TRAÏNI, C. (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- WISLER, D., « La couverture médiatique de l'action protestataire. Étude à partir du cas suisse », *Revue française de sociologie*, vol. 40/1, 1999, pp. 121 - 138.